

Calendrier de ramassages aux points de collecte

Ordures ménagères (sacs taxés)



Les sacs officiels d'ordures ménagères incinérables peuvent être déposés en tout temps aux points de collectes indiqués sur la carte.

 Des conteneurs enterrés sont également à disposition.

La vidange des points de collecte a lieu tous les lundis dès 6h30. Lorsque les lundis tombent sur un jour férié le ramassage se fait le lendemain.



Biodéchets (Déchets compostables ménagers + Déchets de jardin)



Les biodéchets sont collectés tous les mercredis dès 6h30. Les conteneurs pour déchets verts doivent être acheminés aux abords du domaine public ou aux points de collectes indiqués sur la carte.

Qu'est-ce qu'est un biodéchet ?

- Fruits, légumes, épluchures crus et cuits;
- Coquilles d'œufs;
- Pains, pâtisseries;
- Restes de repas crus et cuits;
- Marc de café, feuilles et sachets de thé;
- Plantes vertes, fleurs;
- Gazon, mauvaises herbes, déchets de jardin;
- Déchets de taille des arbres ($\emptyset < 2\text{cm}$);
- Excréments de petits animaux, litières;
- Les sachets biodégradables type « Compobag ».

Calendrier de ramassage porte-à-porte

Papier/Carton

Le 1er mercredi de chaque mois.

Pour les commerçants :

Tous les jeudis dès 7h, sur inscription auprès du Service Travaux et environnement. Collecte déplacée au mercredi si le jeudi est férié.

Mini-déchetterie de la Place du Château

Tous les mercredis entre 10 h et 11 h

Pour les personnes ne disposant pas de véhicule pour se rendre à la déchetterie des Tuileries, un Service de déchetterie mobile situé à la mini-déchetterie de la Place du Château se charge pour vous d'évacuer vos déchets.